

LE KARST, PARTICULARITÉ CAUSSENARDE

LO KARST (CAUSSE), PARTICULARITAT CAUSSANARDA

Ou quand la dissolution du calcaire aboutit à la création d'un paysage hors du commun. Dolines, reliefs ruiniformes, vallées sèches, reculées karstiques et pertes actives vers le milieu souterrain composent le relief actuel du causse. Toutefois, de la formation géologique au relief actuel, il aura fallu 50 millions d'années pour que calcaires et dolomies se déposent, puis 20 millions d'années d'érosion ! (cf échelle des temps géologiques de la fiche lexicque).

► UN PEU DE VOCABULAIRE

- **dolomie** : roche sédimentaire composée de carbonate de calcium et de magnésium.
- **canaules** : couloirs labyrinthiques, d'environ 20 mètres de profondeur.
- **reliefs ruiniformes** : cortèges de roches aux formes singulières, issus d'une altération des dolomies.
- **reculées karstiques** : dues à l'érosion des marnes en bas de falaise par l'écoulement des sources karstiques, elles déclenchent ainsi l'effondrement de la corniche calcaire.
- **pertes actives** : révèlent l'existence d'un drainage karstique plus ou moins organisé lié au creusement des canyons.
- **dolines** : issues de l'érosion des calcaires avoisinants puis au soutirage des matériaux en profondeur.

► LA SURFACE DES CAUSSES

Pauvre en sols mais avec certaines zones d'argiles, qui, lorsqu'elles sont épaisses, donnent des paysages largement cultivés, appelés ségalas. Dans d'autres secteurs, des dépôts sablonneux, grésou dolomitique ou sabel, proviennent de la corrosion karstique et météorique des dolomies.

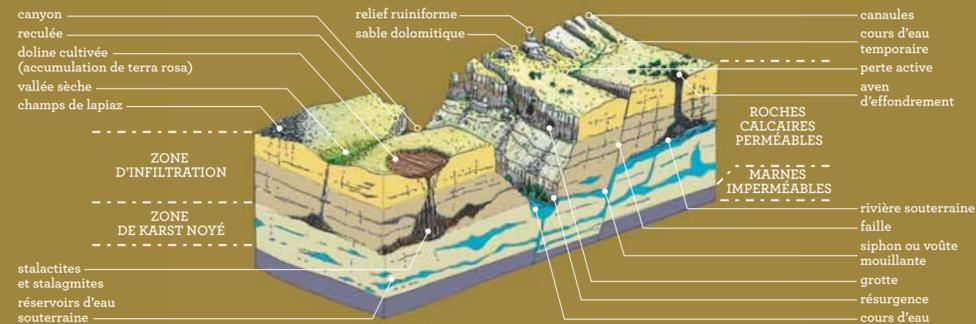


Schéma représentatif des formes du relief karstique.

► UNE DES MISSIONS DU PARC : VEILLER À LA CONSERVATION DURABLE DE CETTE RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE FRAGILE. Pourquoi ?

Les pertes actives et les dolines avec peu de recouvrements sont des zones d'infiltration rapides et donc très vulnérables aux pollutions de surface. La gestion et le traitement des effluents domestiques, agricoles et issus de la plate-forme autoroutière, la mise en place d'une fertilisation raisonnée et adaptée sur les zones agricoles, la prise en compte des zones de vulnérabilité au niveau des documents d'urbanisme doivent être une priorité.

► SOUS LES CAUSSES

De nombreuses cavités (avens, gouffres, grottes, galeries souterraines) se sont formées avec le travail de sape de l'eau sur la roche. Le causse n'a pas de rivière, toutes les eaux s'infiltrent : rapidement au niveau des zones très fracturées quand les eaux rejoignent la résurgence en quelques heures ; et lentement au niveau des zones peu fracturées quand les eaux parviennent à la rivière souterraine en quelques mois. C'est ainsi que les réserves d'eau souterraines se constituent pour ensuite alimenter les sources, contribuant majoritairement à l'approvisionnement des principales rivières (Dourbie, Sorgue, Cernon, Tarn). En marge de ce fonctionnement classique, il peut se créer, lors de précipitations très importantes, des lacs de surface temporaires (lac des Rives, lac de Caussenuéjols...).

LES PELOUSES SÈCHES : NÉCESSITÉ D'UNE GESTION ADAPTÉE DU PÂTURAGE POUR CE RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

LOS PELENCES SECS : NECESSITAT D'UNA GESTION ACIUTA DEL PASTENGAR PER AQUELA SÈRVA DE BIODIVERSITAT

Les causses constituent l'un des plus vastes ensembles de pelouses sèches de France.

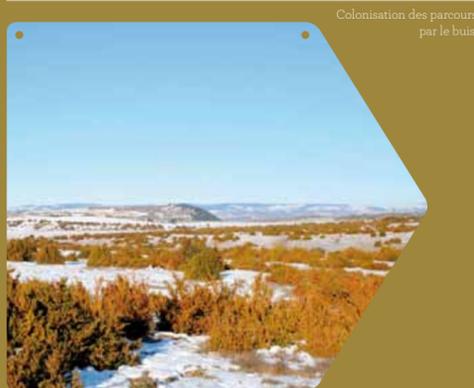
Ces milieux abritent de multiples espèces végétales et animales dont certaines, très particulières, ne peuvent se maintenir qu'en milieu ouvert. La flore des causses possède de nombreuses espèces rares ou endémiques (arméria de Girard, carline à feuilles d'acanthé, potentille des Cévennes...) et sont le domaine des orchidées, dont l'Ophrys de l'Aveyron, protégée.

La protection et la gestion de ces habitats naturels de pelouses dépendent essentiellement du pastoralisme* : ces paysages sont le fruit de l'occupation de l'homme depuis des millénaires. En effet, génération après génération, les bergers ont conduit les bêtes sur ces terres, choisissant les pâturages en fonction de l'évolution du troupeau ou de la végétation. En même temps ils épieraient patiemment les parcours* et supprimeraient les plantes ligneuses*. C'est ainsi que brebis et pâturages s'entretenaient mutuellement : ces derniers nourrissaient les brebis qui empêchaient leur embroussaillage. Cette gestion pastorale permet de bloquer l'évolution naturelle d'une pelouse vers la forêt.

Aujourd'hui, ces paysages de steppes immenses sont menacés de disparition, ainsi que la faune et la flore associées. Les éleveurs caussenards, pourtant bergers, sont soumis, avec la déprise agricole et l'intensification des élevages à un repli vers les surfaces les plus productives et un abandon progressif des parcours. Friches et broussailles gagnent du terrain.

► UNE ACTION DU PARC

Intégrées au réseau Natura 2000*, les pelouses sèches bénéficient de plan d'actions de conservation de la biodiversité caussenarde avec la participation volontaire des agriculteurs. Comment reconquérir, par le pâturage, des espaces embroussaillés ? Grâce à une gestion adaptée de la ressource disponible (période et pression de pâturage...) et à la mise en place d'équipements pastoraux : pose de clôtures, création de petits parcs de pâturage favorisant les rotations entre les différents secteurs, construction de points d'eau indispensables pour abreuver les animaux tout au long de l'année, mise en place de passages canadiens* et de portillons pour maintenir l'accès aux usagers et visiteurs.



Colonisation des parcours par le buis.

LES DOSSIERS DU PARC - PAYSAGE



LES CAUSSES : DES PLATEAUX ARIDES

LOS CAUSSES : DE PUÈGES SECS

Importants plateaux calcaires délimités par des falaises*, les causses sont parfois entaillés par de profondes vallées appelées gorges. La structure du sous-sol est si poreuse que l'eau s'y infiltre ne laissant aucune rivière se former. Le pastoralisme* a, pendant des siècles, façonné ces vastes horizons couverts de pelouses steppiques à la valeur paysagère et à la biodiversité indéniables.



► L'une des missions du Parc est de protéger, mettre en valeur et sauvegarder les patrimoines naturel et culturel, mais aussi de construire de nouveaux paysages avec des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cette mission s'accomplit avec les acteurs du territoire, et ce dossier « technique » a été conçu pour vous.

► Les grandes entités paysagères du Parc naturel régional des Grands Causses : une collection de dossiers techniques dédiés aux caractéristiques de ces paysages pour aider à mieux les comprendre, à les respecter et les prendre en compte dans les projets d'aménagement.

Disponibles à la Maison du Parc, comme les autres dossiers de la collection :
- Les avant-causses : fertilité et abondance
- Le Rougier de Camarès : un terroir irrigué
- Les monts : des vallées boisées aux crêtes ventées

Ils sont complétés par des fiches thématiques :
- Les patrimoines architectural et vernaculaire des causses
- Les patrimoines architectural et vernaculaire des avant-causses
- Les patrimoines architectural et vernaculaire des monts
- Les patrimoines architectural et vernaculaire du rougier
- La réhabilitation du patrimoine architectural
- L'intégration des nouveaux bâtiments d'activité
- L'intégration des panneaux solaires
- Les extensions urbaines
- La haie, élément identitaire du paysage

et d'un lexique des termes spécifiques de géographie, écologie, géologie, architecture... que vous pourrez rencontrer à la lecture de ce dossier. Ces mots sont suivis d'un astérisque* qui les identifie.



LA GÉOGRAPHIE

LA GEOGRAFIA

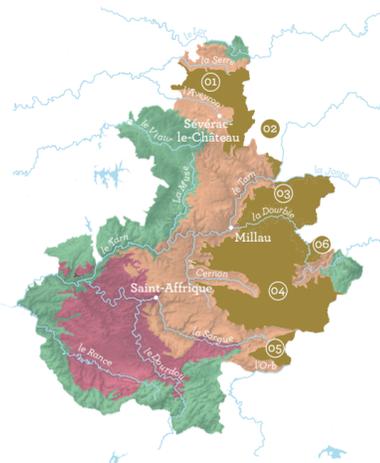
LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

DES GRANDS CAUSSES

- LES AVANT-CAUSSES
- LES CAUSSES
- LES MONTS
- LE ROUGIER DE CAMARÈS

LES CAUSSES

- 01** CAUSSE DE SÉVÉRAC
- 02** CAUSSE DE SAUVETERRE
- 03** CAUSSE NOIR
- 04** CAUSSE DU LARZAC
- 05** PLATEAU DU GUILHAUMARD
- 06** CAUSSE BEGON



► LES CAUSSES : DES PLATEAUX MONDIALEMENT CÉLÈBRES

Les causses représentent 25% du territoire du Parc et certains s'étendent largement au-delà des limites de l'Aveyron (Causse de Sauveterre, Méjean, Larzac, Noir). Vaste zone de plateaux dont l'altitude varie entre 800 et 1100 mètres, les causses reposent sur un socle de roches calcaires sédimentées quand la mer envahissait la région, voici 200 millions d'années.

Au Moyen-âge (XIII^e siècle), l'ordre religieux des Hospitaliers puis celui des Templiers a investi ces espaces pour, entre autres, développer l'agropastoralisme* sur ce territoire au faible potentiel agronomique. Les causses ont alors été aménagés (construction de cités, de jasses*, de lavognes*), pâturés et cultivés dans les zones dépressionnaires (dolines*). L'élevage ovin y demeure prépondérant.



LE PAYSAGE : SES FORMES ET COMPOSANTES

LO PAISATGE, SAS FORMAS E COMPAUSANTAS

► LE PLATEAU

01. Les parcours (prairies steppiques)

Composants essentiel des causses, ces pâtures de pelouse sèche parsemées de buis et de genévrier accueillent généreusement l'élevage ovin. Ces espaces plus ou moins abandonnés, se referment *(cf la dernière page de ce dossier)*. Les clapas* témoignent de cette histoire pastorale.

02. Les champs de lapiaz et les rochers ruiniformes

L'omniprésence du calcaire, sous différentes formes, engendre un paysage très minéral. Les lapiaz résultent de la dissolution du calcaire de surface par le ruissellement des eaux de pluie pour former des canaux plus ou moins profonds. Les ruiniformes sont des blocs rocheux sculptés par l'érosion des dolomies*.



03. Les landes à buis

Terres incultes, la végétation spontanée qui s'y développe a une croissance lente mais résistante à la sécheresse. Cette colonisation donne à terme une forêt si l'homme n'intervient pas.

04. Les jasses

Bergeries construites au milieu des parcours, bâties à partir d'une voûte*, elles sont couvertes de lauzes*. Des chenaux en pierre ou en bois recueillent l'eau de pluie dans une citerne enterrée *(cf fiche thématique dédiée aux patrimoines architectural et vernaculaire des causses)*.

05. Les lavognes *(non représentées sur le dessin)*

Mares au fond pavé, dont l'étanchéité est assurée par une couche d'argile, ces sortes d'abreuvoirs se situent sur les parcours, en bordure de chemin ou aux abords des fermes *(cf fiche thématique dédiée aux patrimoines architectural et vernaculaire des causses)*.

06. Les buisnières

Cheminements à l'intérieur de haies denses de buis arborescents centenaires, elles étaient destinées à protéger et à canaliser les troupeaux.

07. Les dolines

Dépressions aux contours arrondis issues de la dissolution du calcaire où s'est accumulée de la terre, elles sont cultivées *(le verso de ce dossier traite de ce phénomène de dissolution du calcaire : le karst*)*.

08. Les ségalas

Ils proviennent de couches de calcaire à chailles, c'est-à-dire contenant de la silice*. Quand ces formations affleurent, elles donnent, après dissolution du calcaire, des sols argileux acides. Ainsi on trouve dans ces zones cultivées des haies avec du châtaignier. Ces particularités paysagères ne sont pas présentes sur tous les causses.

09. Les fermes et les villages

Les villages sont rares sur les causses. On les trouve, comme les fermes isolées, en périphérie des zones cultivables. Les maisons d'habitation qui abritaient au rez-de-chaussée la partie agricole sont construites sur le même principe de voûtes* superposées. *(cf. fiche thématique dédiée aux patrimoines architectural et vernaculaire des causses)*.

10. Les petites constructions en pierre sèche

(non représentées sur le dessin)

Murs de clôture autour des jardins, des petites dolines ou le long des chemins, clapas* en tas ou le long des parcelles, caselles*, se répètent inlassablement sur tous les causses.

11. Les forêts de chênes et de pins

C'est le chêne pubescent que l'on retrouve sous forme de forêts éparées. Le pin sylvestre également présent constitue une espèce de reconquête. Le pin noir est utilisé pour les reboisements.

► LES GORGES (DOURBIE, JONTE, TARN)

12. Les versants

Ces canyons désignent des vallées profondes creusées dans d'épais bancs calcaires pouvant atteindre 500 mètres de dénivelé dans nos régions. Les parties supérieures sont composées de parois abruptes avec des grottes (offrant un habitat particulier pour de nombreuses espèces). Au pied de ces falaises*, de gigantesques éboulis s'épandent sur des roches plus tendres (marnes*). Ils ont été parfois aménagés en terrasses pour les rendre cultivables côté adret*. Les ubacs* sont couverts par la forêt. Plus bas, la ripisylve* borde les rivières.

13. L'habitat dans les gorges

Il est peu développé car ces vallées sont peu accessibles et les zones cultivables quasi inexistantes. La Roque-Sainte-Marguerite (Gorges de la Dourbie) s'est édifié au droit d'un accès naturel entre le Causse Noir et le Causse du Larzac qui permettait les communications.

Buisnière sur le Larzac.



En vert, dolines cultivées au milieu des parcours.



Gorges de la Jonte : le contraste entre les versants résulte de leur exposition.



► Auteur : Parc naturel régional des Grands Causses

► Appui rédactionnel : Florence Cailloux

► Photographie : Patrice Thébaud

► Conception graphique : Atelier Muesli

► Impression graphique : Graphi Imprimeur

► Parc naturel régional des Grands Causses : 71, boulevard de l'Ayrolle • BP 50126 12101 MILLAU cedex 05 65 61 35 50 www.parc-grands-causses.fr

► Ce dossier a été réalisé par le Parc et cofinancé par l'Europe, l'État et la Région Midi-Pyrénées